

# Banque Nationale de Données

Rapport statistique - Fonction publique hospitalière

2021



**CNRACL**

La retraite des fonctionnaires  
territoriaux et hospitaliers

**PRÉVENTION**

# RAPPORT STATISTIQUES 2021 - DONNEES HOSPITALIERES

La Banque Nationale de Données (BND) est un entrepôt de données qui recueille les accidents et les maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale issus de l'outil PRORISQ mis gratuitement à disposition des collectivités hospitalières et territoriales pour la gestion du risque professionnel.

Ces rapports s'inscrivent dans la mission dévolue au Fonds national de prévention (FNP) des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNRACL d'établir, au plan national, les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles constatées dans les collectivités et établissements en tenant compte de leurs causes et des circonstances dans lesquelles ils sont survenus, de leur fréquence et de leurs effets (articles L 814-1 et L 814-2 du Code général de la fonction publique).



Résultats présentés en  
données brutes

## 4 rapports annuels :

- Données générales
- Données hospitalières
- Données territoriales
- Données des Services d'incendie et de secours (SIS)



Connaissance des accidents et des  
maladies professionnelles : nature,  
circonstance, poids sur le type  
d'effectifs impactés



Ciblage et évaluation de  
démarches de prévention

## DEFINITIONS

### Taux de gravité (TG)

Permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires non travaillées pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt} \times 1\,000}{\text{Heures travaillées}}$$

### Taux de couverture

Effectif couvert par la Banque Nationale de données rapporté à l'effectif total de la CNRACL.



### Taux de sinistralité (TS)

Calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

### Taux de fréquence (TF)

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêts} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées du régime concerné}}$$



## DONNEES GLOBALES

TF : 26 TG : 1,8

Taux de couverture :  
228 990 agents  
soit 24,2 % des  
actifs hospitaliers

+ 8 %

Baisse de l'ensemble des  
indicateurs, excepté le  
TG relativement stable

TF - 7 % par rapport à 2020 et -11 %  
par rapport à 2019  
TS - 7,5% par rapport à 2020 et -15%  
par rapport à 2019

Taux de sinistralité

8

9 en 2020

Nb jours arrêt : 657 717

Moyenne jours arrêt : 68,9

18 396 événements

51,9 % avec arrêt



83,5 % Accidents de service

15 362 événements  
49,8 % avec arrêt  
Taux sinistralité : 6,7



7,1 % Accidents de trajet

1 300 événements  
52,5 % avec arrêt  
Taux sinistralité : 0,6



9,4 % Maladies professionnelles

1 734 événements  
69,6 % avec arrêt  
Taux sinistralité : 0,8

Un nombre d'événements en hausse de 6% (mais pour un taux de couverture en augmentation de 8%), proche du niveau de 2019.

Une durée moyenne d'arrêts en hausse de 3 jours par rapport à 2020 et de 6 jours par rapport à 2019. Stabilité des événements par rapport à 2020 mais une diminution de 14 % par rapport à 2019.



A l'instar de 2020, les Centres Hospitaliers Généraux et Régionaux concentrent la majorité des événements (respectivement 41 % et 20 %) pour des effectifs couverts de 44,3 % et 22,6 %.

En termes de structures, au vu des tendances observées sur les dernières années, les centres d'hébergement pour personnes âgées présentent les indicateurs les plus conséquents (TS de 9,7%, TG de 2,9 et TF de 38,3) ainsi que les entités de - de 50 agents (TS de 10%, TG de 3,1 et TF de 39,3).



# ACCIDENTS DE SERVICE

TF : 20,8 TG : 1,2

15 362 événements



49,8 % avec arrêt

## QUOI

Contusions-hématomes  
21,2 % - 49j arrêt  
Douleurs / lumbago  
24,4 % - 56j arrêt

## QUAND

17,8 % entre 8h et 10h  
21 % entre 10h et 12h

## COMMENT

Manutention malade : 21 %  
Chute plain-pied : 15 %



Taux de sinistralité  
6,7

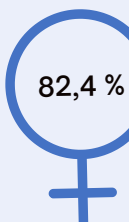
## CAUSES

Mobilisation malade : 19,3 %  
Circulation locaux : 11,9 %

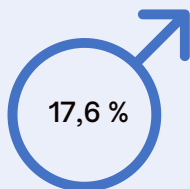
-4,2% / 2020  
-17,2% / 2019

## PROFILS

## Durée des arrêts des accidents de service (%)



82,4 %



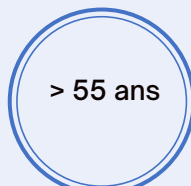
17,6 %

## Les plus touchés



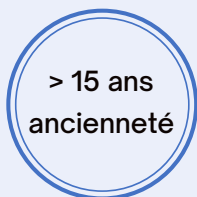
45-54 ans

en nombre d'A.S



> 55 ans

en jours d'arrêt



> 15 ans  
ancienneté

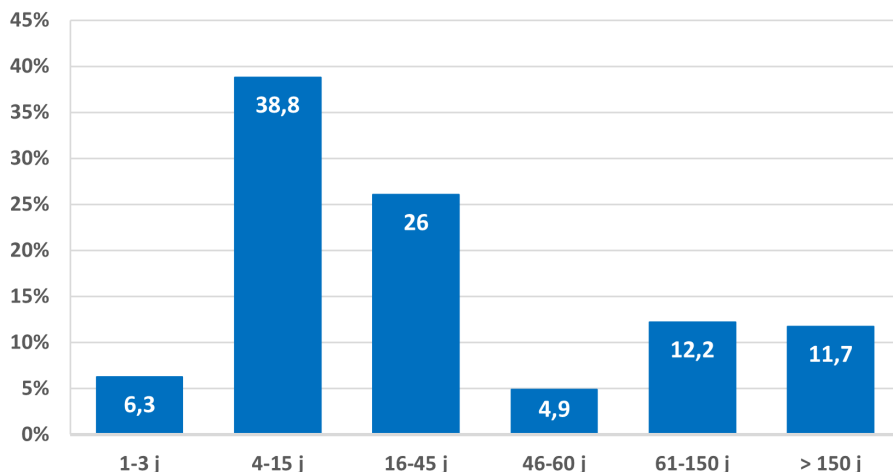
en nombre d'A.S et jours d'arrêt



**Filière soin :**  
2/3 des événements



**Filière Direction et  
personnels  
administratifs :**  
moyenne de 72j d'arrêt



**Parties du corps les plus touchées par les A.S :**  
les membres supérieurs, la colonne vertébrale et les mains (> 16%), puis les membres inférieurs (15%).

TÊTE (YEUX EXCEPTES) 5,6 %

YEUX 3 %

COLONNE VERTEBRALE 17,2 %

MEMBRES SUPERIEURS 19,3 %

SIEGE INTERNE 0,4 %

TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE) 9,8 %

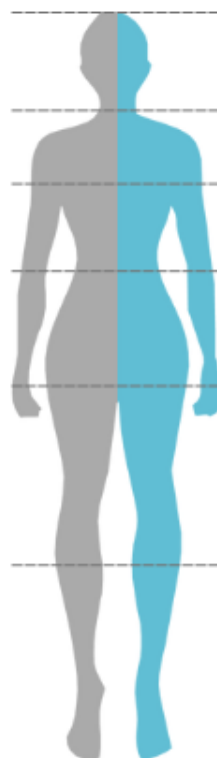
LOCALISATION MULTIPLE 6,4 %

MAINS 16,6 %

ZONE NON PRECISEE 3,1 %

MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES) 15 %

PIEDS 3,6 %





# ACCIDENTS DE TRAJET

TF : 1,9 TG : N.S

1 300 événements



52,5 % avec arrêt

Nb jours arrêt : 37 277 j  
Moyenne jours arrêt : 54,6 j



**TG non significatif**  
=> Risque non lié à la durée du travail mais aux trajets (domicile/travail - travail/lieu de repas)

Taux de sinistralité

0,6

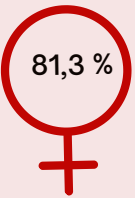


+13,5 % / 2020  
mais -19% / 2019

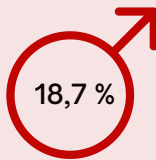


L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct (temps ou distance) entre le domicile et le lieu de travail. Il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

## PROFILS



81,3 %



18,7 %

Les plus touchés



45-54 ans

en nb d'accidents



> 60 ans

en nb jours d'arrêt

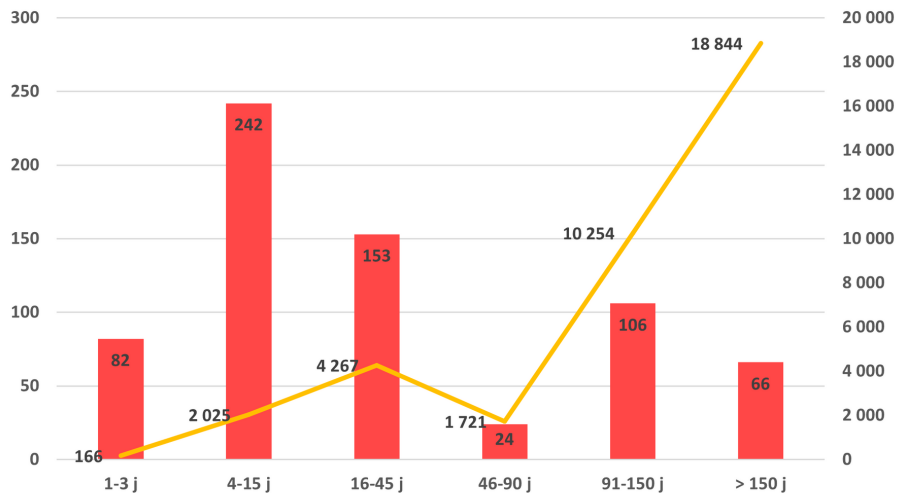


Filière soin : 63 % des événements

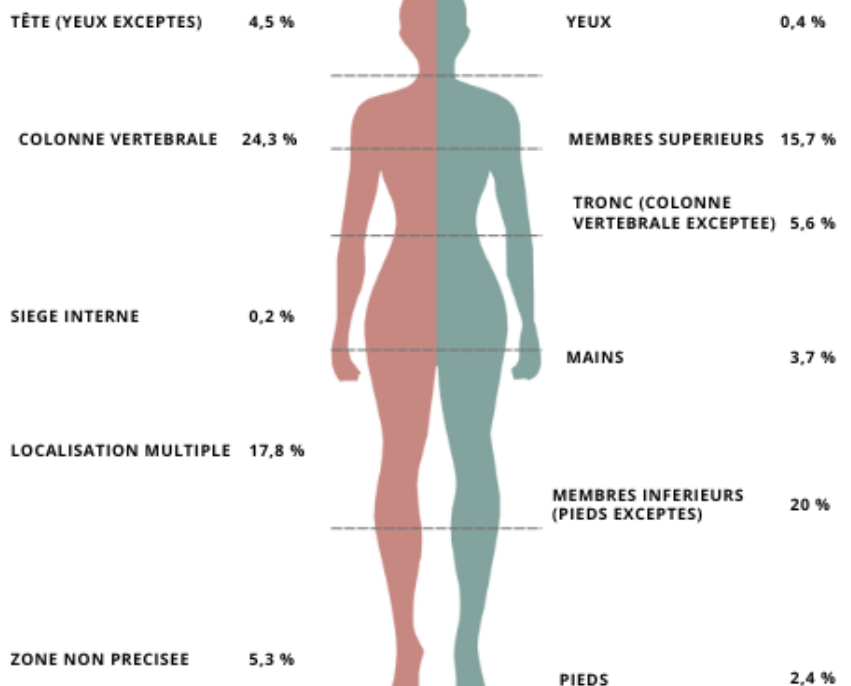


Filière Direction et personnels administratifs : moyenne de 71 j d'arrêt

Répartition des événements par tranche de durée d'arrêt



Parties du corps les plus touchées par les A.T : colonne vertébrale, membres inférieurs et localisation multiple.



### QUOI

Contusions- hématomes  
33,5%

### QUAND

49,2% entre 6h et 10h

### CAUSES

Voiture 34,5 %    Piéton 20,6 %



# MALADIES PROFESSIONNELLES

TF : 3,28 TG : 0,47

1 734 événements



69,6 % avec arrêt

Nb jours arrêt : 172 395 j  
Moyenne jours arrêt : 142,8 j



50-59 ans → Les plus touchés (50%)

Taux de sinistralité

0,76



-24 % / 2020  
mais +8,2% / 2019

Les maladies professionnelles résultent à la fois d'une exposition au risque mais aussi d'une durée d'exposition professionnelle qui peut dépasser une année.

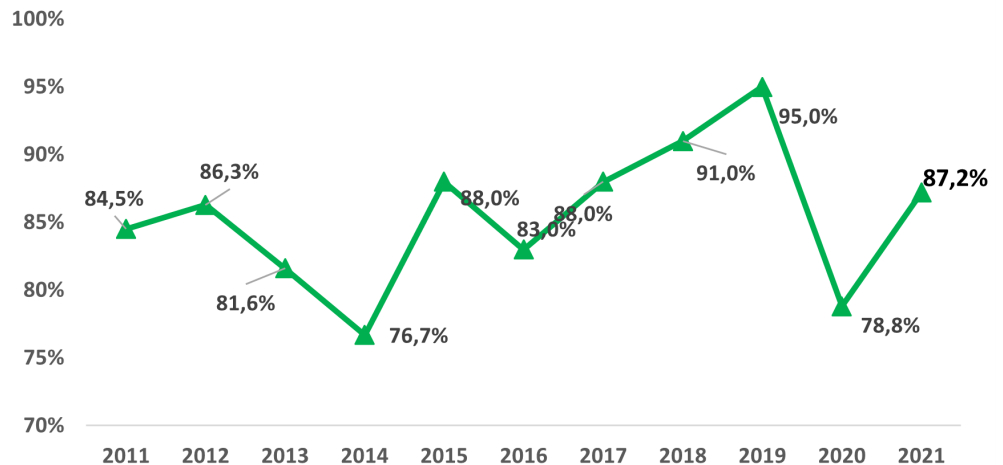
En 2021 : diminution conséquente de la part des événements avec arrêts par rapport à 2020 (-8,8%) qui progresse toutefois par rapport à 2019 (+4,7%).

#1

cause des MP en France

Les TMS représentent  
87,2 % des maladies  
professionnelles

Part des TMS dans les maladies professionnelles



Covid

8,7 % des événements (150)

Tableau n°57

63,5 % des déclarations (76,3 % des cas hors non précisé)



Les TMS sont reconnus d'origine professionnelle en référence aux tableaux 57, 69, 79, 97 et 98 « maladies » annexés au Code de la Sécurité sociale



Le décret n°2020-1131 en date du 14 septembre 2020 a créé un **nouveau tableau** applicable notamment aux employeurs publics et **relatif aux affections respiratoires aiguës causées par une infection au SARS-CoV2** (tableau n°100). En 2021, il s'agit du **troisième tableau le plus représenté**.

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, **une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural**. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement **114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole**.

A l'instar des autres années, le **tableau n°57** « affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail » est **prédominant**.

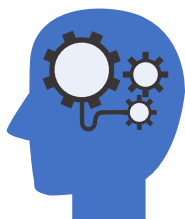
# FOCUS RISQUES

## Les risques psychosociaux (RPS)



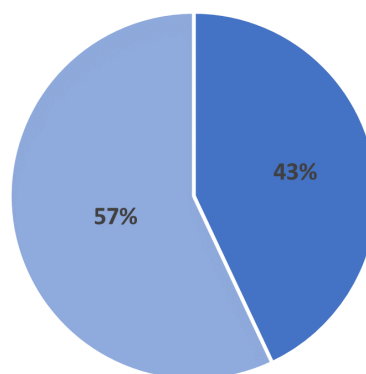
Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail.

L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socio-économique...



Les RPS représentent 12 % des accidents de service => en recul par rapport à 2020 (14,1 %)

Principales causes



■ Contact avec un malade agité ■ Violences, agressions

## Agressions-violences



Plus de 1 000 événements générant 79 jours d'arrêt en moyenne



Moyenne la plus élevée des accidents de service

Les violences-agressions représentent 6,8 % des accidents de service

